



# Bulletin municipal

N° 40 Septembre 2019

## NOS JOIES ET NOS PEINES

### Naissances

8 mai : Valentin GONEZ  
12 juin : Sasha MAGNIER  
27 juin : Sacha DERHET

### Décès

8 mai : Pierrette GUY  
21 juin : Nelly MALAISE  
3 juillet : Marie-Thérèse PERIN  
5 juillet : Robert ODELOT  
11 juillet : Roger GRODECOEUR  
17 août : Edouard BEDNAREK

## PERMANENCES MAIRE – ADJOINTS (DE 9 H 30 À 11 H 00)

31 août – 1er septembre : Mme Andrée TATIN  
7 – 8 septembre : M. Patrick JULIEN  
14 – 15 septembre : M. Régis LEFÈVRE  
21 – 22 septembre : pas de permanence  
28 – 29 septembre : Mme Danielle LANCO

5 – 6 octobre : Mme Marie-Thérèse GROGNET  
12 – 13 octobre : M. Patrick JULIEN  
19 – 20 octobre : Mme Andrée TATIN  
26 – 27 octobre : Mme Marie-Thérèse GROGNET  
2 – 3 novembre : M. Régis LEFÈVRE  
9 – 10 novembre : M. Éric VAN ISACKER  
16 – 17 novembre : M. Éric VAN ISACKER

## ROC AISNE ART

exposition d'œuvres d'art (sculptures, photographies, peintures, tatouages)  
et initiation gratuite à ces différents types d'art

le **samedi 23 novembre** 2019 de 14 h à 19 h

et le **dimanche 24 novembre** 2019 de 14 h à 17 h avec remise du prix du public à 16 h

Cette exposition est organisée par l'association « Roule Ou Crève » (R.O.C.), association de motards, dont le but est d'organiser des sorties pour découvrir la région dans sa dimension touristique et culturelle et de réaliser des expositions pour découvrir des artistes dans une ambiance Rock 'n' Roll.

Les artistes locaux qui désirent participer à cette exposition peuvent téléphoner au 06 30 66 20 52.

## SOMMAIRE

### p.2 :

• Pose de la 1<sup>e</sup> pierre du lotissement Lucie Aubrac

### p.3 :

• Événement musical  
• Journées de Mémoire du Canton

### p.4 :

• Commémoration de l'évasion de Leclerc  
• Reconstruction de Flavy

### p.5 :

• Les Rochambelles

### p.6 :

• Kermesse de la Ruche  
• Calendrier des fêtes

### p.7 :

• Incendies à Flavy  
• Échos de la bibliothèque

### p.8 :

• Programme de la fête communale  
• R.I.P. Comment faire ?

### p.9 :

• Informations

### p.10 :

• Première bourse militaria  
• Éoliennes, abandon du projet

### p.11 :

• Les festivités du 14 juillet

### p.12 :

• Nos joies et nos peines  
• Permanences des maire et adjoints

## ÉDITORIAL

Depuis le bulletin de mai, l'actualité de notre commune a été riche en événements divers, dont plusieurs sont relatés dans ce numéro, souvent heureux, parfois imprévus, qu'il a fallu gérer dans l'urgence : je tiens ici à cette occasion à rendre hommage à nos sapeurs-pompiers qui ont montré leur efficacité et leur dévouement lors des incendies dans la zone des Détroits, consécutifs à la période de sécheresse du mois de juillet. Ils méritent manifestement qu'on leur assure les meilleures conditions de travail possible. C'est pourquoi la municipalité a lancé la procédure de déclaration d'utilité publique pour récupérer le plus rapidement possible les terrains nécessaires à la construction de la nouvelle caserne.

En cette fin d'été, de nombreuses perspectives se profilent, témoignages du dynamisme de notre commune que nulle personne de bonne foi ne songerait à contester...

Brocante semi-nocturne, fête communale, journées de Mémoire du Canton au cours desquelles seront mis en valeur nos artisans et commerçants, inauguration des salles polyvalentes, expositions, concert du festival « En voix »... (suite page 2)

Nous présentons ici une des photos qui ont été exposées lors du dernier concours (photos insolites). Les participants ont tous été récompensés par un bon d'achat de vingt euros, le 27 mars 2019.



Nous pouvons être légitimement satisfaits de constater combien notre commune continue à démontrer son attractivité : les logements sont recherchés, l'effectif de nos classes ne cesse d'augmenter, le nombre actuel d'habitants avoisine les mille huit cents.

La municipalité, dans le cadre de ses compétences, se fait un devoir de travailler au mieux pour encourager cette tendance positive, avec le seul souci de servir les intérêts communs de notre cité et de ses habitants.

Soyez assurés que nous continuerons dans le même esprit.

Danielle Lanco

### POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU LOTISSEMENT LUCIE AUBRAC

Le 18 juillet dernier, la première pierre symbolique du lotissement en cours de réalisation dans la rue Maurice Moreau a été scellée en présence de diverses personnalités :



Madame Corinne Minot, sous-préfète de Saint-Quentin, Monsieur Christophe Coulon, vice-président des Hauts de France, Monsieur Jérôme Leclercq, vice-président de l'Agglomération du Saint-Quentinois, Madame Florence Bonnard, conseillère départementale, Monsieur Freddy Grzeziczak, président de l'OPAL.

Ensuite, les participants à la cérémonie se sont rendus à la salle polyvalente de la commune pour une série d'allocutions.

Danielle Lanco, maire de Flavy, a rappelé l'historique du projet : le besoin de logements dans la commune en raison de l'accroissement régulier de la population et de l'évolution des structures familiales ; la disponibilité d'un terrain bien situé au centre du bourg qui a permis à la municipalité de solliciter l'OPAL ; les difficultés techniques (dépollution du terrain) et administratives (fusion de la C32S et de la CASQ) ; le démarrage du chantier et son avancement.



## FESTIVITÉS DU 14 JUILLET À FLAVY-LE-MARTEL

### 13 juillet

Le concours de boules organisé pour la première fois par l'Association d'animation communale pour les enfants et adolescents a connu un beau succès.



La traditionnelle retraite aux flambeaux, organisée par la municipalité, a vu de nombreux jeunes et adultes parcourir les rues de Flavy pendant près d'une heure.

Le feu d'artifice, pris en charge par la municipalité, a connu une forte affluence et de l'avis général a été

magnifique.

Patrick et Régis, qui ont été formés à la fonction d'artificiers, permettant ainsi de délivrer un spectacle de qualité dans des conditions financièrement raisonnables, ont été largement félicités pour la qualité de leur prestation.



### 14 juillet

#### Cérémonie officielle

Dans le cadre de la fête nationale, la municipalité de Flavy-le-Martel s'est rendue au Monument aux Morts, en présence des sapeurs-pompiers, des représentants des Anciens Combattants et de la population.



Au cours de la cérémonie, un lâcher de pigeons a été réalisé par la société colombophile.

Le maire Danielle Lanco a pris la parole pour rappeler l'historique de la fête nationale et les valeurs qu'elle soutient.

Le verre de l'amitié a été servi dans la salle des fêtes de la commune.

#### Festivités du 14 juillet

Des jeux ont été proposés pour les enfants.

La loterie des dames et des demoiselles, exclusivité flavienne, connaît chaque année un succès qui ne se dément pas. Dans la nouvelle salle, les conditions parfois étouffantes des années précédentes ont été oubliées et les Flaviennes présentes ont pu recevoir des responsables de la municipalité leurs cadeaux en toute sérénité.

Le concours de boules a connu un beau succès.

## PREMIÈRE BOURSE MILITARIA

organisée par l'UNC-AISNE, section de Flavy-le-Martel

**Dimanche 6 octobre**

**Salle polyvalente de Flavy-le-Martel,  
de 7 à 16 heures**

**ACHAT ÉCHANGE de matériel militaire**

Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 12 ans)

Emplacement : 5 € le mètre

Buvette et sandwiches



Renseignements et inscriptions : 06 52 61 86 20 06 26 21 11 85 lga02@hotmail.com

## ÉOLIENNES, ABANDON DU PROJET

Ainsi qu'il vous avait été indiqué dans le dernier bulletin municipal, la commune a été contactée par un fournisseur d'énergie qui avait pour objectif l'installation de quatre éoliennes sur le territoire de la commune, malgré l'absence de zone répertoriée comme compatible avec une implantation de ce genre sur le document du PLUI (Plan local d'urbanisation intercommunale).

Cependant la municipalité, dans un esprit constructif et ouvert à la discussion, à une époque où les énergies renouvelables ont le vent en poupe, a donné son accord pour que l'étude soit réalisée.

Elle a ensuite organisé une réunion d'information à l'intention de la population. Celle-ci s'est tenue le 3 juin dans une salle des mariages comble : les échanges ont été très riches et intéressants, mettant parfaitement en lumière les intérêts et les nuisances afférentes au projet. Il est apparu en particulier que la taille des éoliennes et le manque de précision quant à l'endroit exact de montage, à proximité des habitations dans la zone des Détroits, suscitaient une forte inquiétude.

La consultation organisée ensuite à l'intention de la population, même si elle n'a pas vu s'exprimer beaucoup de personnes, a eu un résultat sans équivoque, plus de 80 % des réponses étant négatives.

Lors de la séance du 27 juin, le Conseil municipal a émis un avis défavorable (9 contre, 2 pour, 6 abstentions)

Le bureau d'études « Énergie-environnement » a fait savoir qu'il abandonnait le projet.

## ÉVÈNEMENT MUSICAL

proposé par l'Association d'Animation Communale

**Dimanche 8 décembre, 16 heures**, Grande salle polyvalente

### CONCERT : UNE JEUNESSE À PARIS

Cet événement se déroulera dans le cadre du

FESTIVAL « EN VOIX »

organisé par le THÉÂTRE IMPÉRIAL DE COMPIÈGNE

pour la deuxième année à Flavy-le-Martel



Laissez-vous emporter par le tumulte de la vie parisienne des années 1900, avec un trio pétillant :

**Marie Perbost** (Soprano), **Benjamin Athanase** (ténor et comédien),

**Joséphine Ambroselli** (pianiste).

Vivez le Paris intime et libre avec Poulenc, Hahn et Puccini, le Paris mondain et endiablé célébrant le French Cancan d'Offenbach, les œuvres de Messager ou Hervé et le Paris rythmé par Cosma ou Weill. C'est la capitale en ébullition qui vous attend, en trois actes (Paris intime, Paris mondain et Paris désenchanté).

Tarif : 6 euros.

Réservations : Mairie de Flavy-le-Martel (Places numérotées pour les personnes ayant réservé)

## JOURNÉES DES 28 ET 29 SEPTEMBRE

### À FLAVY-LE-MARTEL

organisées par Mémoire du Canton

### « Artisans et commerçants d'hier et d'aujourd'hui dans nos communes »

Samedi 28 septembre

14 h : Début de l'exposition présentant des documents sur les activités d'hier et d'aujourd'hui (grande salle polyvalente)

Stands réalisés et animés par les élèves des écoles sur les métiers anciens

16 h 30 : Conférence de Monsieur Morion : « Petite histoire des pièces à trous »

17 h : Inauguration officielle



Dimanche 29 septembre

10 h : Balade commentée dans Flavy par Monsieur Lecocq (panneaux illustrés placés dans la commune aux emplacements des anciens commerces et ateliers)



14 h : Suite de l'exposition et Jeu-Concours : gratuit et ouvert à tous, questions portant sur les documents de l'exposition (à gagner deux séjours en chambre d'hôtes, cartes-spectacles et lots divers)

## COMMÉMORATION DE L'ÉVASION DE LECLERC

Le premier juin, la municipalité de Flavy s'est associée aux Associations d'Anciens Combattants pour honorer la mémoire du Maréchal Leclerc.

En s'évadant des lignes allemandes en franchissant le canal à Jussy et en trouvant asile dans la ferme Polet-Toulouzy le 4 juin 1940, il allait se lancer dans une épopée mémorable et devenir un des éléments essentiels de la France libre.



Comme chaque année, la stèle érigée en 1960 à l'initiative des anciens de la 2e DB a été fleurie et l'évocation de l'histoire du régiment s'est achevée par la reprise de la fameuse « Marche de la deuxième DB », par toute l'assistance.

## LA RECONSTRUCTION DE FLAVY-LE-MARTEL APRÈS LA GRANDE GUERRE

Les passionnés de l'histoire du village peuvent consulter, sur le site de la mairie, dans la partie « histoire de Flavy », le début d'un récit de la **reconstruction de Flavy-le-Martel** par M. Jean-Pierre Lecocq.



## INFORMATIONS

### VALOR

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés financières, une étude de leurs droits pourra être effectuée en mairie, dès maintenant, afin de pouvoir bénéficier, chaque mois, d'une aide alimentaire.

Rappel : Pour celles qui ont déjà le colis Valor, les dossiers seront réexaminés début octobre. N'oubliez pas de prendre rendez-vous à ce moment-là.

L'adjointe aux affaires sociales, Mme Grognet.

### FLAVY INFOS

Voulez-vous recevoir les informations flaviennes par e-mails (manifestations locales — ramassage des branchages — déchetterie mobile — alerte météo [hiver : neige, tempête, maintien des bus scolaires] — informations scolaires, associatives, communales) ?

La fréquence d'envoi sera de une à deux fois par mois, sauf s'il y a urgence.

Pour adhérer, il suffit d'envoyer à [marianne.mairie@wanadoo.fr](mailto:marianne.mairie@wanadoo.fr) un mail dans lequel vous écrivez simplement « OK Flavy infos ». Nous prendrons votre e-mail en charge en toute confidentialité.

À bientôt sur le Net.

Patrick Julien

### CAMION PIZZA

Un camion pizza se tient à votre disposition, sur la place de la mairie, tous les vendredis, de 18 h 30 à 21 h 30.

### RÉCOMPENSE DES MAISONS FLEURIES

Elle se fera le jour du Beaujolais nouveau, le jeudi 21 novembre 2019.

### LES RÈGLES DU BON VOISINAGE : L'ÉLAGAGE DES ARBRES

La réglementation publiée dans l'article 671 du Code civil est claire et précise :

« Tout arbre de plus de 2 mètres de hauteur doit être planté à au moins 2 mètres de la limite séparative et tout arbre ne dépassant pas deux mètres doit être planté à au moins 0,50 m de la limite.

Les branches peuvent pousser jusqu'à la limite de la propriété, mais pas au-delà. Le propriétaire doit donc élaguer ou faire élaguer ses arbres si les branches dépassent de la propriété, soit chez le voisin, soit sur la voie publique. »

Si cela n'est pas fait, on s'expose à un procès-verbal, voire même à des poursuites devant le tribunal d'instance.

## PROGRAMME DE LA FÊTE COMMUNALE

Samedi 21 septembre 2019

15 h : **Ouverture de la fête**

20 h 30 : **SOIRÉE CABARET CONCERT**

avec l'orchestre « Tour de ville »

Entrée : 5 euros

Dimanche 22 septembre 2019

9 h 30 : Distribution des brioches aux personnes âgées

par les membres du C.C.A.S.

14 h 30 : **Ouverture de la fête**

14 h – 17 h : **Animation dans les maisons de retraite**

avec TOMHP Organisation

15 h – 17 h 30 : **SPECTACLE de variétés et de magie**

avec « Les Cigales »

devant la salle polyvalente

En cas de pluie, le spectacle sera présenté dans la salle du bas.

## PREMIER RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE : COMMENT FAIRE ?

Vous en avez entendu parler, de quoi s'agit-il ? Explications

Le Conseil Constitutionnel a rendu le 11 juin dernier sa décision sur la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public des aérodromes de Paris déposée par 248 députés et sénateurs.

Cette décision ouvre la voie à la tenue d'un référendum d'initiative partagée, une première, en vue de soutenir ou non ce projet de loi.

Pour que celui-ci ait lieu, une première étape est prévue : les électeurs et électrices doivent apporter leur signature sur le site internet dédié pendant une durée de 9 mois à compter du 13 juin 2019.

Ainsi, ce référendum aura lieu si le texte recueille plus de 4 717 396 signatures soit 10 % du corps électoral et si le projet de loi n'est pas examiné par le Parlement sous 6 mois à l'issue de cette période.

Comment faire :

Aller sur le site prévu [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)

Il faut se munir de sa carte d'électeur et d'une carte d'identité ou d'un passeport pour remplir le formulaire.

Il est également possible de vous rendre à la mairie de Ribemont (commune la plus peuplée du canton) si vous ne possédez pas de pièce d'identité, ni d'ordinateur. Il y est prévu de vous accompagner dans la démarche. Elle est un peu complexe, mais les citoyens ont la possibilité de s'exprimer sur un projet de loi très important.

Gérard BRUNEL, conseiller municipal

## LES ROCHAMBELLES

Les « Rochambelles », qui tenaient leur nom du groupe Rochambeau, conduisaient les ambulances de la 2e Division blindée du maréchal Leclerc. Sous la mitraille, elles ramassaient les blessés et, parfois, y ont laissé leur peau.

En 1943, une riche Américaine, Florence Conrad, acquiert dix ambulances Dodge avec le soutien de puissantes ligues féminines et crée le Groupe Rochambeau. À New York, elle recrute quatorze femmes, dont Suzanne Torrès (future épouse Massu). Ces femmes débarquent à Casablanca la même année dans le but de rallier la 2e DB stationnée dans la région. Leclerc est plus que sceptique : il lui semble inconcevable d'enrôler des femmes dans une division blindée et s'il accepte volontiers les ambulances, il refuse d'abord d'incorporer leurs conductrices. Somme toute, séduit par les ambulances, il finit par accepter ces femmes, mais uniquement jusqu'à Paris.

Elles quittent l'Afrique du Nord le 11 avril 1944 pour l'Angleterre. C'est là qu'elles se perfectionnent au métier de conductrice et de soldat : mécanique, marche au pas, respect de la hiérarchie, formation aux premiers secours dispensés par des ATS (Auxiliary Territorial Service). Enfin, elles débarquent en juin 1944 à Utah Beach. À l'arrivée à Paris, Leclerc, prenant conscience du fait que leur présence est indispensable, les garde pour le reste de la campagne vers l'Allemagne.

Sur les 60 femmes engagées au total, cinq sont mortes sur les champs de bataille et une a disparu le 15 août 1944 (probablement déportée à Ravensbrück puis en URSS).



Trois Rochambelles de la division Leclerc soignent un blessé (1944)

Les femmes sont sous-représentées aussi bien dans les cérémonies commémoratives que dans les associations d'anciens combattants.

Si, à la suite de la guerre, les femmes ont presque toutes obtenu la Médaille militaire, elles n'ont été que six « Compagnes de la Libération » sur mille cinquante-neuf Compagnons. Il n'y a eu que 10 % de femmes parmi les médaillés de la Résistance ou les détenteurs de la carte de combattant volontaire.

## KERMESSE DE LA RUCHE



Comme tous les ans, l'association Familles rurales de Flavy-le-Martel a organisé, dans ses locaux, un centre aéré du 8 au 30 juillet. Les animateurs ont accueilli environ 70 enfants en moyenne. La traditionnelle kermesse qui a eu lieu le dimanche 21 juillet a connu un vif succès. Il faut remercier pour cela

non seulement les jeunes qui ont assuré le spectacle, mais encore les bénévoles qui ont également participé à l'animation de cette kermesse.



## RAPPEL : CALENDRIER DES FÊTES

14 septembre : brocante semi-nocturne

21 et 22 septembre : fête communale

28 septembre : inauguration de la grande salle polyvalente

28 et 29 septembre : Mémoire du Canton (Artisans et commerçants d'hier et d'aujourd'hui dans nos communes)\*

6 octobre : bourse aux armes\*

12 et 13 octobre : exposition photographique sur l'Égypte

(ouverture de cette exposition aux écoles le 11 octobre)

21 novembre : récompenses des maisons fleuries\*

23 et 24 novembre : Roc Aisne Art\*

30 novembre : Concert d'Ars Canendi pour le Téléthon

7 décembre : Téléthon

8 décembre : Concert du Festival en voix (Une jeunesse à Paris)\*

19 décembre : Noël des écoles

\* voir article à l'intérieur du bulletin

## FEUX DE PAILLE À FLAVY-LE-MARTEL



Plusieurs habitations ont été touchées et les habitants évacués.

Flavy-le-Martel n'a pas été épargné par les feux de champs. Après celui de la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juillet, à 3 heures du matin, un nouvel épisode a touché la commune le même vendredi après-midi, vers 17 heures. L'incendie a pris au même endroit. Le feu a parcouru 2 kilomètres.

d'après l'Aisne nouvelle 26 juillet 2019

« La bête souple du feu a bondi ... comme sonnaient les coups de trois heures du matin... elle a poussé sa tête rouge ..., son ventre de flammes suit ; sa queue, derrière elle, bat les braises et les cendres. Elle rampe, elle saute, elle avance. Un coup de griffe à droite, un à gauche... »

d'après Jean Giono.

L'Ogre saute, approche des maisons, les haies de thuyas s'enflamment comme des torches. La bête résiste, se bat, mais contourne...

Il reste de nombreuses interrogations après les incendies de juillet pour en appréhender toutes les causes, comprendre leur enchaînement et mettre en œuvre les moyens nécessaires qui permettraient de faciliter leur prévention.

Éric Van Isacker

## CHERS LECTEURS ET LECTRICES

Notre bibliothèque vous accueille tous les mercredis de 10 h à 12 h avec un choix de livres pour tous. N'hésitez pas à nous rendre visite avec vos enfants, petits et grands. Dès la rentrée de septembre, une ouverture de la bibliothèque se mettra en place le vendredi de 18 h à 19 h afin que tous puissent en profiter ! Cette ouverture se fera le vendredi 6 septembre 2019. Bonne lecture à tous !

Nadine JULIEN